



Rupture conventionnelle collective

Oubliez le double chantage et négociez vraiment !

Dès le deuxième jour de la négociation de son plan de recomposition des effectifs, la direction s'est enfermée dans une impasse. Au nom de son mantra fumeux « virage vers le numérique », elle réaffirme sa priorité : supprimer d'abord un millier d'emplois.

La direction a donc tenté un double chantage à l'intention des organisations syndicales (voir notre communiqué du lundi 14 janvier) :

<http://snj-francetv.fr/double-chantage/>

« vous devez signer pour permettre aux salariés proches de la retraite de partir dans de bonnes conditions, et aux précaires d'avoir un CDI »... Et faire mine d'oublier la casse d'un millier d'emplois, ainsi que la dégradation des conditions de travail pour les salariés qui resteraient !

La direction refuse par ailleurs de dévoiler les dispositions de l'accord collectif – en particulier sur le temps de travail – qu'elle indique vouloir renégocier dans un second temps.

Après deux journées de négociation, la direction sait qu'elle ne réunira pas la majorité des organisations syndicales pour signer son projet de rupture conventionnelle collective : il ne peut donc pas être mis en œuvre.

Le SNJ rappelle qu'il n'est pas opposé à faciliter le départ des salariés qui le souhaitent et à recruter en CDI, simultanément, des précaires et de jeunes recrues. Nous acceptons également que ces recrutements se fassent sur de nouveaux métiers liés au numérique... A condition que la direction soit capable de déterminer ce que sont ces nouveaux métiers !

Car elle se contente de reprendre ad nauseum la vieille rengaine des compétences complémentaires, jusqu'au journaliste triqualifié rédacteur-JRI-monteur. Pour le nouveau monde, et la nouvelle vision de France Télévisions, il faudra repasser...

Le virage numérique est au cœur de la stratégie de la direction ? Alors, qu'elle accepte de négocier un projet de recomposition des effectifs alternatif : au sien, débarrassé de son volet « casse sociale ».

Paris, le 17 janvier 2019

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 - Muriel Demguilhem 06.29.17.47.07 - Serge Cimino 06.17.55.53.82 - Didier Givodan 06.72.83.76.85 - Anne Guillé 06.79.47.39.25



@SNJ_FTV



Snj.ftv